

La modalisation: un mode paradoxal de prise en charge

Robert Vion

Résumé: Définie comme un dédoublement énonciatif, permettant au locuteur de porter un commentaire réflexif sur l'énoncé qu'il produit, la modalisation se présente comme un phénomène complexe et paradoxal. Le commentaire réflexif permet au sujet de s'investir davantage alors même que, par distanciation vis-à-vis de l'énoncé, il en diminue son degré de prise en charge. Nous avons constaté que les modalisateurs opacifiaient le sémantisme de l'énoncé en même temps qu'ils complexifiaient la relation construite avec le(s) partenaire(s). Enfin, les modalisateurs ancrent l'énoncé modalisé sur des extérieurs discursifs, relevant parfois du cotexte, mais s'appuyant toujours, en même temps, sur des discours non explicités, exprimant alors la dimension dialogique du langage. Cet ancrage dialogique contribue également à créer l'impression paradoxale d'une présence renforcée d'un sujet, qui présente son énoncé comme résultant de considérations extérieures, et d'un retrait de sa part derrière des discours qu'il n'éprouve pas le besoin de verbaliser.

Mots-clés: Enonciation. Modalité. Modalisation. Prise en charge.

Appréhender la prise en charge linguistique des énoncés suppose, selon nous, une approche des faits de langue et de discours qui associe la dimension des acteurs à l'analyse des productions. Afin d'éviter que cette notion de prise en charge ne présuppose l'existence d'un sujet autonome qui, en toute conscience, prendrait, ou non, la responsabilité de son dit, nous proposons, afin de l'opérationnaliser, de l'exprimer, de manière plus technique, par la distance que le locuteur construit, dans son discours, entre lui et sa production langagière. Cette disposition présente l'avantage d'éviter de se prononcer sur la seule attitude du sujet parlant en tant qu'acteur mondain. Elle permet également d'envisager l'existence de degrés de prise en charge à travers l'analyse de l'hétérogénéité de sa production. La distance au dit se manifesterait ainsi par la nature des choix lexicaux, par l'orientation discursive de l'énoncé et son adéquation au contexte, par sa relation

aux manières habituelles de dire mais, également, à travers les comportements prosodiques et non verbaux qui l'accompagnent. Une distanciation minimale amènerait une prise en charge maximale, alors qu'une forte distanciation exprimerait une non prise en charge de l'énoncé ou, tout au moins, une prise en charge nettement plus mesurée. En un mot, prise en charge et distanciation seraient inversement proportionnelles. Cette manière d'aborder la notion de prise en charge correspond aux premières définitions de la modalisation que l'on trouve, par exemple, dans le *Dictionnaire de Linguistique* de J. Dubois et al. (1973, s.v. *modalisation*). Ainsi, après avoir exposé « le concept de distance », les auteurs proposent de définir la modalisation par le degré d'adhésion censé exprimer cette distance¹. Par la suite, la notion de distance n'a plus été sollicitée pour définir la modalisation. Modalisation et modalité ont même été, le plus souvent, définies, de manière identique², comme l'attitude du locuteur vis-à-vis de sa production. L'abandon de cette notion de distance nous paraît toutefois préjudiciable dans la mesure où elle permettait d'exprimer la position énonciative du locuteur vis-à-vis des opinions qu'il met en scène. Donner du sens à ce que dit un locuteur revient alors à le positionner vis-à-vis de ces opinions qu'il convoque dans son discours sans que, pour autant, l'interlocuteur ne soit contraint d'adopter les mêmes positionnements.

La notion de distance que nous souhaitons utiliser se manifesterait, différemment, à travers les attitudes modales et les modalisations. Notre propos sera de montrer que la prise en charge d'un énoncé s'exprime dès le niveau d'un dictum, qui ne saurait correspondre à la forme logique de l'énoncé. Elle sera également à l'œuvre avec les modalités, traditionnellement appréhendées comme l'attitude du locuteur vis-à-vis de sa production. Enfin, nous aborderons le concept de modalisation, que nous distinguerons de celui de modalité. Nous présenterons la modalisation dans ses divers aspects (énonciatifs, interactifs, discursifs et dialogiques) et examinerons comment elle illustre, de manière paradoxale, la prise en charge de l'énoncé.

¹ « La modalisation de l'énoncé est donc du domaine du contenu : une ou plusieurs phrases, un "état" du discours, sont ressentis comme comportant un certain degré d'adhésion du sujet à son discours ».

² Voir notamment les définitions d'Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986; Gardes-Tamine et Hubert, 1993; Charaudeau et Maingueneau, 2002.

1. LES LIEUX DE LA PRISE EN CHARGE

1.1. Énonciateur, prises de position, points de vue

Nombre de chercheurs en énonciation³ refusent d'adhérer à une opposition dichotomique entre un *modus*, qui exprimerait seul la subjectivité, et un *dictum* qui représenterait le monde tel qu'il est. Certains parlent même de "forme logique de l'énoncé"⁴ pour référer à un *dictum* qui représenterait directement le monde sans passer par le filtre subjectif d'un quelconque locuteur. Cette illusion descriptive du langage, maintes fois dénoncée, a conduit Ducrot (1993, 128) à rendre compte de ces descriptions d'états du monde, construits par des locuteurs, en termes de *prises de position*. Cette notion est très proche de celle de *point de vue*, qui lui permet de définir le concept d'énonciateur. On pourrait dire que chaque locuteur qui pense pouvoir décrire "le monde tel qu'il est" le fait d'un point de vue qui, lorsqu'il n'est pas explicité, correspond à de simples prises de positions. Ces dernières se manifestent entre autres à travers la sélection des faits et le dialogisme de la dénomination, voulant que chaque item transporte la mémoire de ses emplois discursifs antérieurs et repose sur des présupposés culturels et idéologiques. Autrement dit, non seulement le locuteur produit le *dictum* mais il apparaît également comme énonciateur de ce *dictum* par ses prises de position correspondant à des points de vue non explicités. Dans sa définition du concept d'énonciateur, Ducrot (1984) envisageait ainsi l'existence de points de vue qui soient autre chose que des paroles effectivement produites:

S'ils "parlent" [les énonciateurs], c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. (Ducrot, 1984: 204).

³ Kerbrat-Orecchioni (1980), Ducrot (1984), Ducrot (1993), Rabatel (1997).

⁴ Moeschler e Reboul (1994).

1.2. La modalité

La question se déplace alors sur la nature de la distinction entre modalité et contenu propositionnel. Reprenant certaines formulations de Bally, nous avons postulé que le locuteur réagissait à une représentation construite par lui pour représenter un état du monde, représentation qu'il met à distance comme si elle existait indépendamment de lui. Cette mise à distance se réalise fréquemment par une stratégie d'effacement énonciatif permettant au locuteur de gommer les marques déictiques de sa personne, au point que cette stratégie d'objectivation de l'énoncé a pu passer pour de l'objectivité. Définir la modalité comme réaction vis-à-vis d'une représentation mise à distance lui confère une place déterminante pour les raisons suivantes :

- la modalité semble être à l'origine de la prise de parole du locuteur
- elle est souvent saillante du point de vue syntaxique, notamment dans le cas des modalités de dicto qui, comme *il est souhaitable que*, passent par une expression linguistique externe au dictum
- elle participe directement à l'orientation discursive du dictum
- sa présence est donc obligatoire. Quelles que soient ses formes linguistiques, la réaction modale se manifeste également aux niveaux de la multimodalité des comportements ainsi que dans les modes d'enchaînement discursif. De sorte que le parcours modal peut être complexe voire contradictoire. Même lorsque le dictum n'est pas accompagné de formes linguistiques modales, l'énoncé sera nécessairement modalisé par les attitudes comportementales du locuteur (ce qu'exprimait clairement Bally).
- lorsqu'elle se manifeste par des formes linguistiques, la modalité peut être grammaticalisée ou passer par des expressions modales.

Bally parlait d'une parfaite complémentarité entre *modus* et *dictum* au point d'entraîner une congruence sémantique. La représentation construite par le locuteur peut néanmoins recevoir des modalités internes au dictum (les modalités de *re*), comme les verbes modaux, les modes verbaux, ainsi que, pour certaines langues, des éléments de leur morphologie verbale exprimant les univers dans lesquels le locuteur inscrit ses énoncés. Nous proposons donc de définir la modalité comme l'univers dans lequel le locuteur inscrit la représentation (subjective) qu'il construit par son dictum.

Au niveau du **dictum**, la distance du locuteur à son dire se manifestera par sa sélection des faits verbalisés, par la nature de ses choix lexicaux (de ses actes de dénomination), mais aussi par l'orientation discursive qu'il donne à son énoncé. Certaines formulations vont laisser transparaître les systèmes d'opinion d'un locuteur qui adhèrera étroitement à son dire, donnant ainsi l'image d'un fort degré de prise en charge de ses propos. Des formulations plus prudentes, aux présupposés moins marqués et aux connotations plus "neutres", pourront donner l'image d'un sujet qui se distancie de ses productions et dont le degré de prise en charge paraît moins manifeste. Le pouvoir persuasif d'un énoncé ne pourra cependant pas être mis en relation simple et directe avec un degré particulier d'adhésion du locuteur à son propre discours, ne serait-ce qu'en raison de différences de points de vue entre les acteurs de la communication.

1.2.1. *Les univers modaux*

La notion de modalité peut être appréhendée comme l'inscription du dictum dans des univers subjectifs. Elle concerne aussi bien :

- les univers correspondant à la réaction de Bally, avec l'expression de la joie, de la crainte, du dégoût, du regret, de la tristesse...
- les univers dits "logiques" mais qui expriment en fait d'autres univers subjectifs comme le possible, le souhaitable, la certitude...
- les univers mis à jour par les généralistes qui travaillent avec des notions comme le testimonial ou l'égophorique perceptif⁵.

1.2.2. *Modalités et sémantisme de l'énoncé*

Ce statut linguistique de la modalité lui confère donc une parfaite complémentarité vis-à-vis du dictum qui se traduit par leur participation congruente au sémantisme de l'énoncé complet. Ainsi, dans

Je ne doute pas qu'il s'agisse d'une erreur
Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une erreur

⁵ Tournadre (2004).

la valeur de certitude exprimée au niveau de l'expression modale se retrouve, si rien ne la remet en cause aux niveaux co-verbal et non verbal, dans le sens de l'énoncé complet (*dictum + modus*).

1.3. Modalité et modalisation

Contrairement à la modalité, qui fonctionne comme un constituant obligatoire de l'énoncé, la modalisation se présente comme un phénomène occasionnel qui se greffe sur un énoncé complet (*dictum + modalité(s)*). Nous parlerons d'expressions modales pour rendre compte des modalités et de modalisateurs pour rendre compte des modalisations.

Les expressions modales, comme *il est certain que, il ne fait aucun doute*, ne fonctionnent pas de la même manière que les modalisateurs certainement et sans doute qui semblent leur correspondre.

L'ajout d'un modalisateur comme *certainement* à un énoncé assertif entraîne une opacification du sens de cet énoncé, qui ne comporte plus la modalité de certitude, pourtant exprimée par le sens lexical du modalisateur, comme en témoigne le passage de *il s'agit d'une erreur* à *il s'agit certainement d'une erreur* ou encore, comme le souligne Halliday (1994) pour l'anglais, le passage de *it's John* à *it's certainly John*.

Dans l'état actuel de la recherche, il semble que les modalisateurs relèvent prioritairement d'une catégorie d'expressions adverbiales que D. Creissels explicite à l'aide de la notion d'adverbe d'énonciation :

Il partira rapidement comme il le fait toujours
Il partira certainement comme il le fait toujours

- *rapidement* est, comme le suggère la définition usuelle des “adverbes”, incident au verbe en tant que prédicat ; de ce fait, il peut continuer d'accompagner celui-ci dans les diverses transformations que peut subir la structure prédicat-arguments ;
- l'incidence de *certainement* se situe par contre à un autre niveau : cet “adverbe” est en relation avec une unité phrastique, non pas en tant que structure prédicat-arguments, mais en tant qu'unité d'énonciation. (Creissels, 1995: 149-150).

Le terme d'incidence, utilisé par D. Creissels ne renvoie pas, selon nous, à la notion de portée, qui relève de la syntaxe, mais à une différence de niveaux d'analyse opposant ici l'énonciatif au syntaxique.

Si certains adverbes fonctionnent comme des expressions de modalisation ou modalisateurs⁶, la modalisation déborde largement cette catégorie pour référer à toute expression se présentant comme un commentaire réflexif produit dans le cadre d'un dédoublement énonciatif. Ainsi en est-il des gloses méta-énonciatives, comme *au sens propre du terme* ou *si je puis dire* analysées par Jacqueline Authier-Revuz⁷.

2. DIMENSION ENONCIATIVE DE LA MODALISATION

Le phénomène occasionnel de la modalisation peut ainsi se définir comme un dédoublement énonciatif de la position du locuteur, qui produit simultanément un énoncé et un commentaire sur cet énoncé.

Ce commentaire réflexif a comme premier effet une opacification du sens de l'énoncé. Ce phénomène a été décrit par Jacqueline Authier-Revuz à propos de la modalisation autonymique par l'utilisation de gloses méta-énonciatives qui se présentent comme un commentaire simultané portant sur une forme linguistique en construction. Authier-Revuz⁸ caractérise ce dédoublement énonciatif en remarquant que le commentaire est construit comme position de surplomb par rapport à l'énoncé. La modalisation se manifeste alors par la coexistence d'énonciateurs correspondant au même locuteur. La modalisation autonymique correspond à une modalisation portant sur la *forme* du dire. Nous voudrions analyser ici un autre aspect de la modalisation selon lequel le commentaire réflexif porte cette fois sur le *contenu* de l'énoncé.

Qu'il s'agisse d'un commentaire portant sur la *forme* ou sur le *contenu* du dire, la modalisation met en œuvre un dédoublement énonciatif. C'est ce dédoublement qui provoque les phénomènes de surplomb et d'opacification du sens que nous venons d'évoquer.

⁶ Voir les travaux de Guimier (1996).

⁷ Authier-Revuz (1995).

⁸ Authier-Revuz (1998).

Si le phénomène de modalisation peut être défini dans le cadre de l'énonciation, ses répercussions et ses fonctionnements dépassent largement ce cadre. Voici différentes propriétés des énoncés modalisés que nous allons présenter sous 3 :

- > L'opacification de leur sémantisme
- > La complexification des positions du locuteur
- > L'énoncé modalisé⁹ comme résultat d'un parcours discursif
- > L'énoncé modalisé ancré sur des extérieurs discursifs non contextualisés

3. MODALISATION ET PRISE EN CHARGE

3.1. Au niveau énonciatif

Le commentaire réflexif signale une forte présence énonciative du locuteur même si la modalisation qui l'implique s'accompagne fréquemment d'un effacement énonciatif (par exemple *sans doute* par rapport à *je ne doute pas que* examiné plus haut). Cette présence du locuteur se traduit par un degré élevé de prise en charge énonciative, qui provoque, dans le même temps, sa distanciation vis-à-vis du contenu de l'énoncé. Le caractère paradoxal de la modalisation provient alors de la coexistence d'un renforcement de l'implication du locuteur¹⁰, avec (E2) et d'une diminution de sa prise en charge ou *commitment* avec (E1) :

Locuteur	Enonciateur 2 : commentaire réflexif : sans doute (E2)
	Enonciateur 1 : énoncé : il s'agit d'une erreur (E1)

Faisant l'objet d'un commentaire, cet énoncé ne va plus aussi directement de soi. L'image d'un sujet dédoublé qui prend de la distance par rapport à son propre énoncé provoque une opacification de son sémantisme qui peut aller, dans l'exemple qui nous occupe, jusqu'à exprimer une relative incertitude voire, par une

⁹ L'énoncé comprenant toujours *modus* et modalité(s), l'emploi du syntagme énoncé modalisé réfère toujours à un énoncé accompagné de modalisation. Nous distinguons ainsi la dimension modale constitutive d'un énoncé de sa modalisation éventuelle.

¹⁰ Cf. l'implication du locuteur chez Keersmaekers-Cornillie-Delbecque dans ce colloque.

distanciation maximale vis-à-vis de l'énoncé, s'en dissocier de manière ironique¹¹. Ce phénomène de dédoublement du sujet peut, ainsi, se prêter à la mise en œuvre de positionnements contradictoires chez un même locuteur.

3. 2. Au niveau interactif

Toute intervention qui touche au sens a des répercussions immédiates sur la relation sociale construite par les activités des acteurs de la communication. Le choix d'une expression familière, comme *c'est pas folichon*, plutôt qu'une autre comme *je n'ai pas trouvé cela amusant*, permet de développer une relation de plus grande proximité.

Lors de l'analyse d'un entretien, dans des locaux de justice, mettant en présence une enquêtrice de personnalité et une jeune femme, Muriel, prise en flagrant délit de vol, nous avons pu constater une prolifération subite de modalisateurs comme *effectivement et quand même*, qui contribuent à "brouiller" la relation interactive dans laquelle se trouvent les deux protagonistes. Cette relation est particulièrement complexe en raison de la diversité des places institutionnelles relevant du statut de l'enquêtrice :

- (1) La finalité de l'entretien doit permettre à l'enquêtrice de produire un rapport en direction du Substitut du Procureur de la République qui doit décider de la suite juridique à donner.
- (2) L'enquêtrice appartient, par ailleurs, à une association d'aide aux jeunes majeurs déferés devant la justice¹². Cette dimension d'aide implique une forme de relation proche de l'entretien psychologique qui garantit la confidentialité des propos.
- (3) Cette fonction d'aide, qui s'étend à l'accompagnement juridique et à l'insertion des prévenus, conduit l'enquêtrice à jouer un rôle proche de l'assistante sociale (obtention d'un logement, inscription à la sécurité sociale, etc.).
- (4) Enfin, selon les moments de l'entretien, l'enquêtrice occupe une fonction plus "neutre" qui consiste à solliciter et recueillir des informations.

¹¹ Voir Vion (2005b, p. 37-39).

¹² APCARS (Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réinsertion Sociale), dont le siège est au Palais de justice de Paris.

Voici un fragment de cet entretien¹³ caractérisé par une abondance des modalisateurs *effectivement et quand même* :

E c'est quoi le business

M ben euh::: je vends des stupéfiants +++

E tiens bon ++ ça c'est beaucoup plus embêtant +

M alors ne le marquez pas

E non mais je:: enfin je vous me le dites comme ça

effectivement euh

M mais non mais vous le marquez après vous vous (bruit de langue) bon allez c'est c'est bon je dis plus rien hein ++
parce que ça vous vous allez le montrer à la à la procureur
vous allez montrer ↑ça bon c'est bon ++ (se lève et prend
ses affaires, s'habille comme pour s'en aller)

E non mais écoutez on / de toutes façons euh ça c'est pas le
rapport que je ↑rends je vais en r(e)copier un + ↑hein +
donc ça ça peut rester entre nous

M oui parce que si si je je dis ça

E oui **effectivement**

M c'est que moi je pensais que ça restait entre nous

E ça va rester entre nous ça

M bon ++ sinon moi je préfère partir j'ai pas envie de m'enfoncer

E non

M encore plus (se rassoit)

¹³ Conventions de transcription :

□□ indique une montée intonative sur la syllabe qui suit

: plus ou moins nombreux, indiquent un allongement vocalique (pause remplie)

+ plus ou moins nombreux, ils indiquent la durée de la pause

(e) indique que la voyelle n'est pas prononcée

(bruit de langue) : indication portant sur le comportement non verbal

/ délimite l'abandon d'une construction et la poursuite d'une autre

E **effectivement**

M si on peut pas avoir confiance

E non mais bon + on est là toutes les deux on est en train d'en parler euh::: **effectivement** j(e) vais pas euh:: j(e) vais / je:: je suis pas là non plus pour euh:: pour vous créer plus de problèmes mais enfin + entre nous **quand même** il s'agit d'un p / un peu d'examiner votre situation ici + hein

(2 tours de parole plus tard)

E okay ++ c(e) qui se fait c'est que **quand même**:: là euh:: vous êtes **quand même**:: bon en me disant ça ++ c'est un peu **quand même** de la provoca↑tion + vous vous rendez bien compte que vous êtes en justice **quand même** +

Ces *effectivement* de l'enquêtrice construisent l'image d'un sujet qui produit des commentaires sur des énoncés dont on ne sait pas toujours retrouver les contours. Ces commentaires, dont on a pu constater la saillance prosodique¹⁴, donnent l'impression de vouloir gagner du temps en exprimant un accord avec les paroles de Muriel, alors même que l'interaction manquait de tourner court. Ils permettent ainsi à l'enquêtrice de se distancer de paroles tenues antérieurement, de chercher à commenter de nouveaux énoncés qu'elle s'efforce de construire, sans nécessairement y parvenir, et de se repositionner par rapport à la relation purement juridique qu'elle venait d'actualiser avec son jugement réprobateur tiens bon ++ *ça c'est beaucoup plus embêtant*. Ses efforts pour ne pas apparaître comme un simple rouage de l'appareil judiciaire se manifestent également, autour de ses *effectivement*, par des productions comme *donc ça ça peut rester entre nous, ça va rester entre nous ça et on est là toutes les deux on est en train d'en parler*, qui lui permettent d'actualiser un statut proche de la relation d'aide. Ces modifications "brouillent" les positions antérieurement construites en actualisant une relation plus complexe qui, au-delà de la dimension judiciaire, intègre celle de la relation d'aide. On pourrait nous objecter que les *effective-*

¹⁴ Claire Maury-Rouan, Robert Vion, Roxane Bertrand, à paraître.

ment qui apparaissent seuls ne constituent pas de véritables modalisateurs et, n'accompagnant pas un énoncé du locuteur, pourraient plutôt s'apparenter à la catégorie des régulateurs. Toutefois, ils s'adosent à des énoncés antérieurs qu'ils commentent en dessinant l'existence d'énoncés du locuteur qui seraient en relation avec eux. Dans ce contexte, la non production d'un énoncé du locuteur ne signifierait pas l'absence d'énoncé dont la place est potentiellement marquée par la relation établie entre une parole antérieure, et/ou un discours intérieur de l'enquêtrice, et l'énoncé qu'elle ne parvient pas à produire mais qui procède de cette nouvelle orientation discursive qu'elle s'efforce de mettre en œuvre. Nous sommes alors en présence d'un cas particulier de polyphonie par lequel porter une évaluation sur des paroles d'un interlocuteur revient à poser l'existence, même non formulée, d'un point de vue du locuteur, la polyphonie étant définie comme une coexistence de points de vue. De leur côté, les *quand même* permettent après coup à l'enquêtrice de convoquer des savoirs non explicités, afin de parcourir une partie du chemin inverse visant à complexifier davantage une relation qui ne saurait donner trop d'importance à cette relation d'aide. Nous reviendrons plus loin sur les ancrages polyphoniques et dialogiques de ce modalisateur.

De manière générale, nous avons fait l'hypothèse¹⁵ que les modalisateurs, comme certains connecteurs ou particules de discours, constituent des points charnières, dans le déroulement discursif, caractérisés par une prise en charge renforcée d'un sujet en train de se repositionner au niveau des significations et de sa relation aux autres.

3.3. AU NIVEAU DISCURSIF

L'une des caractéristiques de la modalisation consiste à conférer à l'énoncé modalisé une consistance particulière en le présentant comme le résultat d'un parcours inférentiel s'appuyant sur d'autres discours produits dans le contexte de l'interaction. La modalisation met en relation des énoncés et/ou des séquences discursives, donnant l'impression que l'énoncé modalisé se présente comme le produit d'un raisonnement.

¹⁵ Claire Maury-Rouan, Robert Vion, Roxane Bertrand, à paraître.

3.3.1. Un ancrage polyphonique

3.3.1.1. Une fonction de connecteur

Cette relation à d'autres discours peut paraître évidente lorsque le modalisateur remplit des fonctions de connecteur. Nombre d'occurrences de *effectivement* ou *justement* permettent à l'énoncé modalisé de prendre appui sur des dires immédiatement antérieurs au sein de l'interaction verbale. Ces dires antérieurs peuvent être explicites, de sorte que l'énoncé modalisé peut être appréhendé comme une reformulation de ce dire tout en commentant l'énoncé qu'il modalise:

- Tu penses que je me suis trompé quelque part?
- **Effectivement** tu as dû te planter dans tes calculs.

Les linguistes qui ont travaillé sur les connecteurs pragmatiques¹⁶ ont établi des inventaires où figurent des modalisateurs tels que *effectivement*, *décidément*, *finale*ment, *quand même*. Ces modalisateurs peuvent, selon le contexte, relier deux fragments discursifs et favoriser leur coexistence polyphonique¹⁷ qui, par contamination des sens des énoncés reliés, finit par provoquer une opacification du sémantisme de cet élément de liaison. Ainsi, au-delà des modalisateurs, les linguistes continuent de débattre du caractère lexical ou procédural du signifié des connecteurs et autres particules de discours, illustrant par là même les difficultés rencontrées dans l'établissement de leur sémantisme. D'où l'opacité de modalisateurs comme *certainement* ou *sans doute* qui, en dépit des apparences, ne sauraient exprimer la certitude. Dans les limites de cette étude, nous n'aborderons pas l'incidence du codage en langue du sémantisme des modalisateurs sur leur manière de référer à des extérieurs discursifs. La question paraît complexe dans la mesure où, s'agissant d'associer des traits sémantiques de nature conceptuelle à des instructions, les tentatives conduites en ce sens ne nous paraissent pas réellement convaincantes¹⁸ dès lors qu'il s'agit d'appréhender les positionnements du sujet vis-à-vis des propos qu'il construit.

¹⁶ Ducrot (1980), Roulet et al. (1985), Rossari (2000), Fisher (2006).

¹⁷ Voir Vion (2006c).

¹⁸ Voir notamment Rossari (2000) pour les connecteurs et donc pour certains modalisateurs.

Nous nous en tiendrons donc à l'analyse de la fonctionnalité des modalisateurs qui associent l'énoncé qu'ils modalisent à des formes discursives plus ou moins explicitées.

3.3.1.2. Une fonction de particule de discours

Certaines occurrences de *décidément*, *effectivement*, *justement*, etc. peuvent renvoyer de manière plus imprécise à des dire antérieurs. Ces dire antérieurs peuvent concerner une zone discursive plus large que les énoncés du cotexte et relever de la mémoire discursive de propos qui viennent d'être tenus. Les modalisateurs contribuent alors à recadrer l'énoncé modalisé par rapport à un flux discursif. Certains des *effectivement* du fragment d'entretien présenté ci-dessus fonctionnent comme des prises en compte de zones discursives antérieures, tout en fonctionnant comme commentaire sur un discours en construction qui prend alors une nouvelle orientation.

3.3.2. Une fonction d'ancrage dialogique

Si la mise en relation avec un extérieur discursif peut s'illustrer à travers les phénomènes de connexion, plus ou moins explicites, à des propos antérieurs, elle passe **inévitablement** par l'ancrage de l'énoncé modalisé sur un ensemble de discours non explicités fonctionnant comme un vivier de savoirs et d'opinions supposés partagés et à partir duquel le locuteur construit ses inférences. Des énoncés comme :

Il arrivera **naturellement** en retard

Décidément il n'a pas de chance

Elle nous a fait **évidemment** goûter son caviar d'aubergines

présupposent des savoirs et donc des déjà-là discursifs, sur lesquels ils s'enchaînent, de sorte qu'ils fonctionnent comme le prolongement de discours non formulés mais néanmoins convoqués. Ces discours non formulés sont alors du type *il est toujours en retard, il est malchanceux, elle fait toujours du caviar d'aubergines*.

Même lorsqu'un modalisateur établit une relation entre deux segments discursifs et remplit alors une fonction de connecteur, il assume de manière plus fondamentale un ancrage dialogique par rapport à des discours non explicités.

Ainsi dans l'exemple de l'entretien évoqué plus haut, l'un des modalisateurs de l'enquêtrice remplit ces deux fonctions de connexion discursive et d'ancrage dialogique :

M bon ++ sinon moi je préfère partir j'ai pas envie de m'enfoncer

E non

M encore plus (se rassoit)

E effectivement

M si on peut pas avoir confiance

E non mais bon + on est là toutes les deux on est en train d'en parler euh::: **effectivement** j(e) vais pas euh:: j(e) vais / je:: je suis pas là non plus pour euh:: pour vous créer plus de problèmes

Ce *effectivement* relie non seulement l'énoncé modalisé (*je suis pas là non plus pour euh:: pour vous créer plus de problèmes*) à l'énoncé antérieur de Muriel (j'ai pas envie de m'enfoncer), mais il ancre aussi cet énoncé modalisé sur des discours non explicités concernant le statut de l'enquêtrice, discours rappelant qu'elle appartient à une association d'aide aux jeunes majeurs déferés devant la justice. C'est d'ailleurs l'existence de cet ancrage sur des savoirs supposés partagés qui permet de rendre cohérente la relation entre les deux segments discursifs reliés.

Ces discours antérieurs non explicités, mais néanmoins réels, constituent l'arrière-plan culturel sur lequel se greffe toute production langagière. Ils fournissent le stock d'évidences et de connaissances à partir desquelles s'établissent des relations d'inférence. L'étude de l'argumentation a mis en lumière l'existence de lieux communs et de topoï à l'origine de tout discours à visée persuasive. Chacun des sujets s'efforce d'imaginer l'existence de ces discours non formulés afin de visualiser, pour son propre compte, cette relation d'inférence. Dans la mesure où les savoirs supposés partagés ne le sont souvent que partiellement, les sujets sont amenés à construire des filiations dialogiques, qui pourront diverger. Donner du sens à la relation d'inférence ne nécessite donc pas que ces discours antérieurs soient parfaitement explicités. Il suffit que l'interlocuteur puisse en imaginer l'existence. Le trouble sémantique de l'énoncé modalisé provient donc également du fait que ces discours antérieurs sur lesquels il enchaîne demeurent non explicités et relèvent de savoirs supposés partagés que le locuteur n'éprouve pas le besoin de verbaliser.

Voici un extrait d'un article du *Canard Enchaîné* rapportant les propos de Brice Hortefeux, « premier lieutenant de Nicolas Sarkozy », qui, à propos de l'affaire Clearstream, a dénoncé des personnalités politiques responsables de « tentatives de meurtre politique envers Sarkozy » :

A un de ses convives qui lui reproche gentiment d'avoir épargné Villepin, jusqu'à taire son nom, Hortefeux répond :

« Je ne pouvais pas le mettre en cause. J'appartiens à son gouvernement. Il est encore Premier ministre ».

Tout est dans cet « encore ». (Le Canard Enchaîné, 17 mai 2006).

Comme le remarque l'organe de presse, ce encore revêt une importance particulière pour la compréhension de l'énoncé modalisé *il est encore Premier ministre*. Cette importance repose, moins sur un éventuel signifié conceptuel de cet item, que sur l'instruction qu'il donne de rechercher un ensemble de discours présupposés sur lesquels peut s'enchaîner le discours modalisé. Cette disposition permet d'envisager l'existence, au moins partielle, d'un signifié procédural. Si les interlocuteurs ne parviennent pas à reconstituer ces discours présupposés, ils peuvent, néanmoins, pour une partie d'entre eux, en imaginer l'existence et l'orientation. Le modalisateur *encore* ancre dialogiquement l'énoncé *il est Premier ministre* dans le sillage de discours critiques, tenus à son sujet au sein de sa famille politique, pour enchaîner, de manière polémique, sur le caractère provisoire de sa fonction. Le modalisateur opacifie le sémantisme de l'énoncé dans la mesure où sont convoquées des instances discursives non explicitées. Il présente le double avantage d'un engagement manifeste du locuteur qui sous-entend, derrière une solidarité de façade, une véritable défiance à l'égard du Premier ministre tout en semblant ne pas prendre en charge ces discours implicites que pourtant il convoque et qui donnent à son énoncé toute sa signification.

3.3.3. Ancrage et leurre dialogiques

Ces liens dialogiques qui relient une énonciation à des discours antérieurs sont donc exprimés par la modalisation. Toutefois, il arrive qu'un locuteur utilise des modalisateurs pour donner l'impression que son discours, prenant appui sur d'autres discours, résulte d'un raisonnement et se voit alors doté d'une certaine consistance. Mais de même que l'usage de connecteurs argumentatifs

ne suffit pas à construire une argumentation, l'usage de modalisateurs peut s'avérer trompeur et l'ancrage dialogique un leurre.

Un exemple savoureux nous vient d'une étude statistique portant sur les discours des Présidents de la cinquième République française, conduite par Damon Mayaffre (2004). Ce dernier a constaté que l'adverbe *naturellement* revenait tous les 500 mots dans les discours de Jacques Chirac, au point que, prenant connaissance de cette étude, *Le Canard Enchaîné*, du 26 janvier 2005, parlait de « vedette absolue du discours chiraquien » lui servant, notamment, à affirmer une chose et son contraire:

« Le quinquennat, sous une forme ou sous une autre, serait une erreur, et donc je ne l'approuverai pas »

(Jacques Chirac, entretien télévisé, 14/7/1999)

« Le problème est de savoir si l'on peut réduire la durée du mandat présidentiel, ce à quoi je n'ai, **naturellement**, jamais été hostile »

(Jacques Chirac, entretien télévisé, 5/6/2000)

Ce *naturellement* qui, en tant que commentaire réflexif, accompagne la verbalisation de sa non-hostilité vis-à-vis du quinquennat, produit un effet d'évidence et provoque la recherche de ces autres discours sur lesquels le Président prétend asseoir cette évidence ainsi que sa nouvelle conviction. S'agissant d'un jugement personnel, l'interlocuteur va être amené à convoquer ou, plus simplement, à imaginer l'existence de discours antérieurs de ce locuteur qui iraient dans cette direction. Or, le discours de juin 2000 est, semble-t-il, son premier discours officiel verbalisant cette nouvelle position, comme en témoigne le discours, encore plus officiel, du 14 juillet précédent. Les efforts effectués pour trouver des énoncés antérieurs, ou simplement en envisager l'existence, ne débouchent sur aucune production discursive. Le seul effet visible de ce modalisateur concerne l'effacement, comme par magie, de ses propres discours antérieurs sur la question. Cet artifice consistant à asseoir sa nouvelle position dans une continuité dialogique évidente mais non reconstituable, a conduit ce même *Canard Enchaîné* à titrer sur toute la largeur d'une page intérieure avec « une analyse scientifique du culot de Chirac ». Un autre exemple plus récent, à propos de la candidature de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, a conduit le même Jacques Chirac à déclarer, lors d'un entretien télévisé du 26 mars 2007, *c'est donc tout naturellement que je lui apporterai mon vote et mon soutien*,

déclaration abondamment commentée par la presse et largement interprétée comme un soutien pour le moins ambigu. Cette dénonciation du leurre illustre clairement le fait qu'il est possible d'enchaîner sur des discours non explicités dès lors que chacun peut, à sa manière, en recomposer ou simplement en imaginer l'existence. Mais, lorsque les interlocuteurs ne parviennent pas à trouver de possibles ancrages vis-à-vis de discours antérieurs pris en charge par le locuteur, le modalisateur apparaît comme un artifice trompeur, un tic, un leurre.

De manière plus générale, nous avons constaté, que l'existence de leures dialogiques ne provenait pas, le plus souvent, d'une volonté de tromper. Le désir de donner plus de consistance à ses propos et d'apparaître comme étant relativement "maître" de sa production pouvait entraîner, de manière non consciente, une prolifération de modalisateurs. C'est ainsi que, lors d'un colloque, un orateur, visiblement en difficulté pour asseoir ses assertions, s'est mis à produire un grand nombre de justement qui, ne permettant pas d'imaginer ou de convoquer des extérieurs discursifs explicitables, finissaient par apparaître comme des leures desservant sa prestation.

4. SYNTHÈSE CONCLUSIVE

Les modalisateurs expriment une certaine implication du locuteur vis-à-vis d'un énoncé dont il se distancie. L'effet de distanciation, provoqué par le commentaire, invite donc l'interlocuteur à ne pas affecter directement du sens à l'énoncé, illustrant ainsi cette opacification du sémantisme dont parlent Authier-Revuz ou Halliday. Ce phénomène ne résulte pas seulement du dédoublement énonciatif mais provient également du fait que des modalisateurs comme, *décidément, effectivement, forcément, quand même, justement, naturellement, évidemment*, remplissent une fonction d'ancrage en reliant l'énoncé modalisé à tout un ensemble de discours non explicités, mais néanmoins réels, sur lesquels s'appuie le locuteur pour donner du sens à son énonciation. Peu importe que les acteurs de la communication ne reconstituent pas les mêmes filiations dialogiques et, par conséquent, ne construisent pas les mêmes sens. La fonction des modalisateurs est alors paradoxale : ils confèrent du sens par l'établissement de liens dialogiques mais, en n'explicitant pas ces autres discours, ils laissent la liberté à chacun de construire ses propres réseaux intertextuels. L'opacification du

sémantisme constatée proviendrait également de cette relative indécision des discours convoqués, discours qui fonctionnent comme un vivier de ressources discursives sur lesquelles viennent s'ancrer ces différents commentaires réflexifs. Prenant appui sur ces autres discours, les modalisateurs contribuent à donner consistance et épaisseur au discours modalisé, qui semble alors résulter d'un raisonnement. La modalisation permet ainsi au locuteur de prendre en charge un commentaire qui, convoquant des instances discursives non explicitées, le conduit, paradoxalement, à ne pas pleinement assumer la prise en charge de l'énoncé sur lequel porte sa modalisation. . Dédoublement énonciatif et convocation d'un extérieur discursif contribuent donc à créer ces effets de "brouillage" du sens de l'énoncé et du positionnement du locuteur. Le locuteur peut ainsi s'impliquer de manière paradoxale, en entretenant une distance minimale avec une partie de sa production langagière (son commentaire réflexif), alors qu'il se distancie d'une autre partie de cette même production (l'énoncé qu'il modalise). Par ailleurs, il ne semble pas non plus prendre complètement en charge ces extérieurs linguistiques qu'il convoque, en raison de leur caractère implicite et de leur statut de présupposés, et qui pourtant donnent tout son sens à sa production. . Cette complexité dans la prise en charge ne provient pas d'une quelconque volonté du locuteur mais pourrait résulter de la nécessité d'articuler la gestion interactive de son discours à un dialogue à vaste échelle avec une infinité d'opinions et de points de vue lui permettant de communiquer avec ses partenaires.

BIBLIOGRAPHIE

ARRIVE, Michel; GADET Françoise; GALMICHE M., *La grammaire d'aujourd'hui*: guide alphabétique de linguistique française. Paris: Flammarion, 1986.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. Hétérogénéité(s) énonciative(s), *Langages*, n.73, 98-111, 1984.

_____. La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs. In: Berrendonner & Parret (éds). *L'interaction communicative*. Berne: Peter Lang, 1990.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. *Ces mots qui ne vont pas de soi*: boucles réflexives et non-coïncidence du dire. Paris: Larousse, 1995. (2 volumes)

_____. Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet”. In: Vion, R. (éd.). *Les sujets et leurs discours*: énonciation et interaction. Aix-en-Provence: Presses de l’Université de Provence, 1998. 63-79.

BAKHTINE, Mikhaïl. *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Editions de Minuit, 1977.

_____. *Esthétique et théorie du roman*. Paris: Gallimard, 1978. (Collection Tel).

BALLY, Charles. *Linguistique générale et linguistique française*. 4ème édition revue et corrigée. Berne: A. Francke AG Verlag, 1965 [1932].

_____. Syntaxe de la modalité explicite, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, II, 3-13, 1942.

BRES, Jacques; HAILLET, Pierre; MELLET, Sylvie; NØLKE, Henning, ROSIER Laurence. Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques. *Acte du colloque de Cerisy*. Bruxelles: Duculot, 2005.

CHARAUDEAU, Patrick; MAINGUENEAU, Dominique (éds). *Dictionnaire d’analyse du discours*. Paris: Seuil, 2002.

CREISSELS, Denis. *Eléments de syntaxe générale*. Paris: Presses Universitaires de France, 1995.

DUCROT, Oswald. *Les mots du discours*. Paris: Editions de Minuit, 1980.

_____. Esquisse d’une théorie polyphonique de l’énonciation. In: _____. *Le dire et le dit*. Paris: Éditions de Minuit, 1984.

_____. Énonciation et polyphonie chez Charles Bally. In: *Logique, structures, énonciation*. Paris: Editions de minuit, 1989. 165-191.

_____. A quoi sert le concept de modalité?. In: Dittmar N.; Reich A. (éds). *Modalité et Acquisition des langues*. Berlin: Walter de Gruyters, 1993. 111-129

DUBOIS, Jean et alii., *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse, 1973.

FISHER, Kerstin (éd). *Approaches to discourse particles*. Amsterdam: Elsevier, 2006.

GARDES-TAMINE, Joëlle; HUBERT, Marie-Claude *Dictionnaire de critique Littéraire*. Paris: Armand Colin, 1993.

GUENTCHEVA, Zlatka (éd). *L’énonciation médiatisée*. Bibliothèque de l’information grammaticale, Peeters, 1996.

GUIMIER Claude. *Les adverbes du français: le cas des adverbes en –ment*. Gap, Paris: Ophrys, 1996.

HALLIDAY, M. A. K. *Introduction to functional grammar*. 2th edition. London: Edward Arnold, 1994.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L’énonciation: de la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin, 1980.

LE QUERLER, Nicole. *Typologie des modalités*. Caen: Presses universitaires de Caen, 1996.

MAURY-ROUAN, Claire. Le flou des marques de discours est-il un inconvénient?. *Marges linguistiques*, n. 2, 2001. <marges-linguistiques.com>

MAURY-ROUAN, Claire; VION, Robert; BERTRAND, Roxane. Voix du discours et positions du sujet: dimensions énonciative et prosodique, *Cahiers de Praxématique*, n. 49.

MAYAFFRE, Damon. *Paroles de Président - Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Vème République*. Paris: Honoré Champion, 2004. (Politique).

MOESCHLER, Jacques; REBOUL, Anne. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris: Seuil, 1994.

NØLKE, Henning. *Le regard du locuteur*: pour une linguistique des traces énonciatives. Paris: Éditions Kimé, 1993.

PERRIN, Laurent (éd). Le sens et ses voix: dialogisme et polyphonie en langue et en discours, *Recherches Linguistiques*, n. 28, Université de Metz, 2006.

RABATEL, Alain. Une histoire de point de vue. *Recherches Textuelles*, Université de Metz, n. 2, 1997.

_____. (éd). *Effacement énonciatif et discours rapportés*, *Langages*, n. 156, Larousse, 2004.

ROSSARI, Corinne. *Connecteurs et relations de discours*: des liens entre cognition et signification. Nancy: Presses universitaires de Nancy, 2000.

ROULET Eddy et aliï. *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne: Peter Lang, 1985.

TOURNADRE, Nicolas. Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 99, fascicule 1, 7-68, 2004.

VION, Robert. Effacement énonciatif et stratégies discursives. In : A. Joly; M. De Mattia (éds). *De la syntaxe à la narratologie énonciative*: textes recueillis en Hommage à René Rivara. Paris: Ophrys, 2001a. 331-354.

_____. Modalités, modalisations et activités langagières. In Vion R., (éd.). *Approches interactives des faits de langues*, *Marges linguistiques*, n. 2 209-231, 2 volumes à paraître chez l'Harmattan, 2001b. <marges-linguistiques.com>

_____. Le concept de modalisation: vers une théorie linguistique des modalisateurs et des modalités, *Travaux du Cercle des Linguistes Aixois*, n. 18, Aix-en-Provence: Presses de l'université de Provence, 2003a. 209-229.

_____. Modalisations et modalités dans le discours. *Actes du XVIIème congrès international des linguistes*. Prague: CD-Rom Elsevier, 2003b.

_____. Modalités, modalisations et discours représentés, *Langages*, n. 156, 96-110, 2004.

_____. Modalités, modalisations, interaction et dialogisme. In: J. Brès; P. Haillet; S. Mellet; H. Nølke; L. Rosier (éds). *Acte du colloque de Cerisy*. Bruxelles: Duculot, 2005a. 143-156.

_____. Séquentialité, interactivité et instabilité énonciative, *Cahiers de Praxématique* 45-2005, *Hétérogénéités énonciatives et types de séquence textuelle*, Publications de Montpellier 3, 2005b. 25-49.

_____. Modalisation, dialogisme et polyphonie. In: Laurent Perrin (éd), *Recherches Linguistiques*, Université de Metz, n. 28, 105-123, 2006a.

_____. Les dimensions polyphonique et dialogique de la modalisation, *Le Français Moderne*, n, 1: *Les objets de la polyphonie*, 1-10, 2006b.

_____. Reprise et mode d'implication énonciative. Actes du colloque RRR, *La Linguistique*, volume 42 2006/2, *La reprise et ses fonctions*, 2006c. 11-25.

_____. Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation. Conférence sur invitation au 3ème congrès international d'analyse du discours de Braga (Portugal), 10-11 novembre 2005. In: *Actos do III Encontro Internacional de Análise Linguística do Discurso: Processos Discursivos de Modalização*, Universidade do Minho, Braga, 2006d. 15-38.

VITTRANT, Alice. *La modalité et ses corrélats en birman dans une perspective comparative*. Thèse présentée à l'Université de Paris 8, Vincennes-Saint-Denis, 2004.

A modalização: un modo paradoxal de responsabilidade enunciativa

Resumo: Definida como um desdobramento enunciativo que permite ao locutor fazer um comentário reflexivo sobre seu enunciado, a modalização apresenta-se como um fenômeno complexo e paradoxal. O comentário reflexivo permite ao sujeito engajar-se mais, enquanto que, por distanciamento relativamente ao enunciado, diminui seu grau de responsabilidade enunciativa. Constatamos que os modalizadores opacificam o semantismo do enunciado, ao mesmo tempo em que torna complexa a relação construída com o(s) interlocutor(es). Enfim, os modalizadores ancoram o enunciado modalizado em exteriores discursivos, dependendo, muitas vezes, do contexto, mas apoiando-se sempre, ao mesmo tempo, em discursos não explicitados e exprimindo, assim, a dimensão dialógica da linguagem. Essa ancoragem dialógica contribui, igualmente, para criar a impressão paradoxal de uma presença reforçada de um sujeito que apresenta seu enunciado como resultante de considerações exteriores e de um recuo, de sua parte, por trás de discursos que ele não sente necessidade de verbalizar.

Palavras-chave: Enunciação. Modalidade. Modalização. Responsabilidade enunciativa.